

Montcalm d'ailleurs et que la plupart des officiers de France, n'oublie pas de faire valoir ses titres aux bontés du roi. Sentiment bien humain et du reste ambition légitime.

« Au camp de Carillon, le 13 juillet 1758.

» MONSIEUR,

» Par ma dernière lettre j'avais eu l'honneur de vous mander que je ne comptais pouvoir joindre M. le marquis de Montcalm à Carillon que le 9 de ce mois, mais sur ce que j'ai appris qu'il était vivement poussé par les ennemis je marchai jour et nuit et me suis rendu seulement avec les quatre cents hommes des troupes de terre qui faisaient partie du détachement qui m'avait été confié pour aller aux cinq nations iroquoises. La nuit du 7 au 8, sur les hauteurs de Carillon, j'y trouvai M. le marquis de Montcalm qui s'était replié du lac Saint-Sacrement, occupé à faire un abatis pour arrêter l'armée des ennemis. A midi et demi le huit, les ennemis replièrent nos postes et nous attaquèrent en même temps sur quatre colonnes, deux à la gauche, deux à la droite où je commandais; ils y firent leurs plus grands efforts. Le combat n'a fini qu'à huit heures du soir, il a été des plus vifs et des plus opiniâtres. Cette glorieuse journée pour les armes du roi qui sauve l'Amérique entière est due à la valeur des troupes et aux bonnes dispositions de M. le marquis de Montcalm; je m'en rapporte, Monseigneur, au compte qu'il vous rendra de la conduite que j'y ai tenue de même que la relation qu'il fera de ce combat où notre petit monde a battu une armée de plus de vingt-cinq mille hommes; nous avons perdu trois cents hommes tués ou blessés, les ennemis en ont perdu quatre à cinq mille. M. de Bourlamaque a été dangereusement blessé, pour moi j'en ai été quitte pour deux coups de fusil dans mon chapeau.

» J'ose espérer que les services que j'ai pu rendre dans une action aussi décisive ne pourront que gagner dans le compte, Monseigneur, que vous voudrez bien en rendre à Sa Majesté et j'ai droit de l'attendre de vos bontés, de l'attachement que je vous ai voué et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

» Le Chevalier DE LÉVIS. »

Les milices canadiennes avaient combattu sous les plis d'un drapeau, en forme de bannière, qui est conservé comme une glorieuse relique à l'Université Laval de Québec. Il échappa en 1796 à l'incendie de l'église des Récollets à la voûte de laquelle il avait été primitivement suspendu.